AIR CANADA

Quoi de neuf?

Du poste de pilotage du Commandant Doug : Le vent nous portera

Sep 1, 2019

La direction du vent dicte le choix de la piste de décollage ou d'atterrissage.

Un vent contraire accroit la performance; un vent arrière est en général autorise jusqu'à 10 nœuds. Les limites de l'avion déterminent les restrictions par vent traversier.

Ne craignez rien si un avion se pose un instant sur une roue principale; c'est la procédure par vent traversier.

Les vents augmentent avec l'altitude et leur force dépasse parfois celle des ouragans en raison des courants-jets. J'ai essuyé des vents de 220 nœuds (400 km/h), a un niveau de croisière. Les vents peuvent changer soudainement de direction ou de vitesse (cisaillements de vent).

Mais près du sol, des instruments informent les pilotes de conditions instables; de nombreux aéroports ont un système d'avertissement des cisaillements.

L'article est tiré de la chronique du commandant Doug : Paré pour le décollage, dans le numéro de avril 2018 du magazine Air Canada enRoute.

(1)

Jan 12, 2022

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE